

Le Havre, le 8 avril 2021

Communiqué de presse ENSM d'avril 2021

Inscriptions en génie maritime avant le 28 mai 2021

Les inscriptions en L3 et M1 en génie maritime, permettant d'obtenir le titre d'ingénieur pour les parcours en Eco-Gestion du Navire et en Déploiement et Maintenance de systèmes Offshore (EGN et DMO) sont ouvertes sur <https://www.supmaritime.fr/inscriptions/> jusqu'au 28 mai 2021. Les candidats ayant un niveau CPGE PT peuvent [intégrer la L3 en génie maritime](#) via le concours Banque PT. Les titulaires d'un DUT scientifique, d'une CUPGE ou d'une classe préparatoire ATS y sont admis sur dossier (les spécialités de DUT et d'ATS sont listées dans la notice d'inscription). [L'admission en M1](#) est ouverte aux candidats ayant un niveau L3 scientifique ou supérieur, ou titulaires d'un diplôme de l'ENSM niveau direction. Les inscriptions sont ouvertes sur www.supmaritime.fr jusqu'au 28 mai 2021.

Nouvelle formation ETO

Attentif aux besoins du marché et aux attentes des armateurs, le conseil d'administration de l'ENSM a validé le lancement d'une formation [d'ETO : Electro Technical Officer](#).

Les officiers électrotechniciens sont chargés de la maintenance des systèmes électriques et électroniques des navires. Ils interviennent dans tous les domaines techniques de production et de distribution d'électricité, dans la maintenance et le réglage des automatismes et de tous les systèmes électroniques du bord.

La formation est ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac+2 (BTS, DUT, DEUST) en automatisme, électrotechnique, électronique, informatique ou réseaux. Elle dure dix mois sur le site de Nantes.

Le programme est détaillé dans l'annexe VI de l'arrêté du 9 août 2016 relatif à la délivrance du brevet d'officier électrotechnicien : <https://www.ucem-nantes.fr>.

Les inscriptions se font en ligne sur www.supmaritime.fr jusqu'au 11 juin 2021.

Dominique Follut : 1^{er} directeur de la Recherche de l'ENSM **La recherche au service du développement de l'école et de la formation**

Dominique Follut est titulaire d'un doctorat de l'Ecole Centrale de Nantes. Son expérience professionnelle est centrée sur l'innovation et le développement de nouveaux produits au service de l'entreprise. Son parcours professionnel allie une pratique de l'innovation opérationnelle en lien avec des partenaires universitaires et une forte implication dans les réseaux de l'innovation au service des entreprises et des territoires.

Tout en travaillant dans plusieurs PME qui ont innové et conçu de nouveaux produits et services en lien avec le monde maritime, Dominique Follut s'est impliqué dans la gouvernance comme vice-président de [Neopolia](#), cluster d'entreprises, sur les sujets navals et EMR, et comme vice-président du [Pôle Mer Bretagne Atlantique](#).

Son arrivée s'inscrit dans la démarche de développement de l'ENSM au service des acteurs de l'économie maritime pour continuer de répondre aux évolutions des métiers, des contextes et les anticiper. Dominique Follut va donc pouvoir encadrer des travaux de recherche et accompagner l'ENSM dans sa volonté de multiplier les liens entre enseignement et recherche au bénéfice de ses élèves et de ses partenaires.

L'ENSM labellisée [ERASMUS+](#)

Depuis décembre 2020, l'ENSM est [chartée ERASMUS +](#). Grâce à cette labellisation, l'Ecole va pouvoir bénéficier du réseau international des établissements d'enseignement supérieur. Les échanges d'enseignants et de personnels administratifs permettant l'échange de bonnes pratiques sont envisagés à court terme puis d'étudiants à moyen et long termes.

Gersende Le Dimna, nommée responsable des relations internationales L'ENSM se donne les moyens du développement international

Gersende Le Dimna, enseignante en droit sur le site ENSM du Havre, devient responsable des relations internationales de l'ENSM.

Après un DEA en droit comparé à La Sorbonne et un MBA en droit maritime à l'université du Havre, elle enseigne à l'ENSM tout en occupant le poste de chef de département en sciences humaines, puis de responsable des mémoires des DESMM. Elle a piloté les [projets ERASMUS Skillsea](#) pour améliorer l'employabilité des marins et contribué aux projets de recherche et développement SEAWING (développement d'une voile de kyte pour tracter un navire de commerce), [Passion](#) et [Autoprotection \(Blue Dome\)](#).

Elle doit développer les partenariats avec des acteurs académiques nationaux et internationaux qui permettront des échanges d'enseignants et d'étudiants mais aussi des collaborations et des passerelles comme la double diplomation.

Taxe d'apprentissage 2021

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par les entreprises aux établissements de formation. La campagne de collecte pour 2021 est ouverte jusqu'au 31 mai. Les versements au bénéfice de l'ENSM permettent d'acquérir des équipements pédagogiques précieux pour la formation des élèves des quatre sites.

Le document de versement est téléchargeable sur le site www.supmaritime.fr/taxe-apprentissage.

Télécharger [ICI](#) les photos de Dominique Follut et Gersende Le Dimna.

Contact presse : Muriel MIRONNEAU muriel.mironneau@supmaritime.fr T. 06 09 85 49 14